

BULLETIN FÉDÉRAL

Fédération

SANTÉ
ACTION SOCIALE



Infos actualités fédérales
sur site Internet : www.sante.cgt.fr
E-mail : com@sante.cgt.fr

NUMÉRO 2015/18
Lundi 30 novembre 2015

L'IMPORTANCE D'UN GRAND SERVICE PUBLIC

Après les odieux attentats ayant fait plus d'une centaine de morts et blessés à Paris vendredi 13 novembre - un jour qui restera gravé à jamais dans nos mémoires - la CGT Santé et Action Sociale rend un hommage d'abord aux victimes, mortes ou blessées et à leurs familles, à nos camarades de la CGT, touché-e-s par ces funestes crimes.

N'écoutez pas que leur cœur et avec le sens du devoir, des agents hospitaliers de l'AP-HP, des médecins et des personnels soignants de différents établissements hospitaliers se sont déplacés, démontrant par leur professionnalisme et leur loyauté la nécessité d'un grand service public au secours de la population et leur rôle majeur dans l'offre de soins et de la gestion des catastrophes. Avec un indéniable sens du service public, n'écoutez pas que leur courage pour se mobiliser et porter secours aux victimes de ce carnage.

Le pacte de sécurité lancé par François Hollande qui n'hésite pas à mettre en péril ses objectifs budgétaires pour créer des milliers de postes dans la police, la gendarmerie et la justice, ne prévoit rien pour la santé, laissée pour compte et sacrifiée sur l'autel de la politique sécuritaire, même si celle-ci est un mal nécessaire, dans ces pénibles circonstances.

Nos politiques persistent à maintenir la loi santé, et témoins de cette mobilisation des personnels soignants, en première ligne, ne pensez-vous pas qu'il serait grand temps de suspendre l'application des mesures gouvernementales à venir sur la loi santé, qui vont s'avérer des plus néfastes pour les usagers et les salarié-e-s ? Il serait grand temps d'anticiper les enjeux humains, économiques et sociaux que cette réforme du système de santé va inévitablement entraîner. Les conditions de travail, marquées par la diminution incessante des effectifs, ont pour conséquence une souffrance du personnel entraînant chez eux du stress et de la fatigue physique, allant jusqu'au *burn out* et se traduisant par des arrêts de travail. Il est impératif de prendre en compte une fatigue physique et psychique par l'instauration de vraies mesures.

La CGT santé et action sociale estime que les mesures proposées par le ministère ne vont qu'aggraver la situation des hôpitaux publics et remet en question la réponse à apporter aux besoins de santé de la population. Ce sont bien des recettes supplémentaires qu'il faut trouver et non faire des économies sur le dos des personnels et usagers !

Dans ce contexte de crise, les militant-e-s CGT sont constamment malmené-e-s par des dirigeant-e-s malveillant-e-s, à l'instar de nos camarades de Air France convoqué-e-s au Tribunal de Grande Instance le 2 décembre 2015, où encore les camarades de la Clinique du Pont de Chaume (Lot et Garonne) avec un directeur qui ne veut même pas ouvrir des négociations au 36^{ème} jour de grève malgré l'intervention du médiateur de la République. Leur détermination reste intacte, leurs revendications sont légitimes, il est urgent de les soutenir.

TOUTES ET TOUS ENSEMBLE LE 2 DECEMBRE !

SOMMAIRE

- ✓ Plan prévisionnel 2016 de formation syndicale p.2
- ✓ Fiche de candidature Stages 2016 p.3
- ✓ UFMICT CGT Déclaration liminaire HCCP 24/11/2015 p.4
- ✓ Compte rendu CGT de la Commission Nationale Paritaire de Négociations de la CCNT51 du 10/11/2015 p.5
- ✓ Déclaration de la CGT pour lecture à la CFP FHP du 17 novembre 2015 p.6
- ✓ Grève à la clinique du Pont de Chaume - Groupe Védici : la solidarité et le soutien de toute la CGT s'imposent p.7
- ✓ Appel à solidarité Clinique du Pont de Chaume (82) p.8

N° 2015/18 - lundi 30 novembre 2015

**Fédération Santé
Action Sociale**

263, rue de Paris - case 538 -
93515 Montreuil CEDEX

Directrice de Publication :
Amélie VASSIVIÈRE

Imprimé par nos soins

Périodicité : Hebdomadaire

N° commission paritaire : 0717 5 06 134



PLAN PRÉVISIONNEL 2016 DE FORMATION SYNDICALE

PRÉREQUIS : AVOIR SUIVI UNE FORMATION DE NIVEAU 1
LIEU DE FORMATION : COURCELLE

Sem.	Dates de stage	Durée	Dénomination des stages et JE	Public visé	Animateurs
1	6, 7 et 8 janvier 2016	3 j	Dirigeants 47 personnes	Membres CEF et CFC	CFD
2	11 et 12 janvier 2016	2 j	"Outil du Trésorier 8 personnes Salle informatique"	Trésorier des CHU et des établissements de +500 salariés	FD
3	18 et 19 janvier 2016	2 j	Participer à la vie syndicale " retraités "	CEF UFR	FD
6	8 au 12 février 2016	5 j	LDAJ - Partie 2/2	responsables LDAJ ayant suivi la Partie 1	FD
10	7 au 11 mars 2016	5 j	Comités de groupes, NAO et stratégies revendicatives	négociateurs nationaux du privé et de l'action sociale, SG d'USD, CEF, CE d'UF, Collaborateurs Politiques	UFSP
15	11 au 15 avril 2016	5 j	Orga Qualité de Vie Syndicale	responsables à l'Orga dans les USD et SG d'USD	FD
17	25 au 29 avril 2016	5 j	Enjeux du champ fédéral	Membres des CEF	ORGA
23	6 au 10 juin 2016	5 j	Comités de groupes, NAO et stratégies revendicatives	négociateurs nationaux du privé et de l'action sociale, SG d'USD, CEF, CE d'UF, Collaborateurs Politiques	UFSP
36	5 au 09 sept 2016	5 j	EN ATTENTE		
37	12 au 14 sept 2016	3 j	"CoGiTiel Tronc Commun UD/FD Salle informatique"	Secrétaires à l'Orga dans les USD, SG d'USD, Coordinateurs Régionaux	FPC
39	26 au 28 sept 2016	3 j	Santé au Travail		FD
43	24 au 28 oct 2016	5 j	Enjeux du champ fédéral	Membres des CEF	ORGA
49	5 au 9 dec 2016	5 j	Enjeux du champ fédéral	Coordinateurs Régionaux, SG d'USD, SG des CHU, négociateurs nationaux, DS des établissements de +500 salarié-e-s	ORGA
50	12 au 16 dec 2016	5 j	LDAJ - Partie 1/1	responsables LDAJ dans les départements et régions	FD



FICHE DE CANDIDATURE STAGES 2016

POUR LE STAGE INTITULÉ :

Qui se tiendra du au 2016 à (lieu)

**Fiche à retourner, par courrier uniquement,
avec le chèque de réservation de 100 euros* (à l'ordre de FD CGT Santé AS) à :**
**FÉDÉRATION CGT SANTÉ • SECTEUR FORMATION SYNDICALE • RESPONSABLE POLITIQUE
RODRIGUE CLAIRET • 263 RUE DE PARIS • CASE 538 • 93515 MONTREUIL CEDEX**

Région, USD, UD, Syndicat, Fédération, Union Fédérale de :

Nom du/de la secrétaire général(e) ou responsable ayant inscrit le/la stagiaire

Joint un chèque de réservation de 100 euros* n°

POUR LA CANDIDATURE SUIVANTE :

Nom : Prénom :

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

Tél. : Portable : E-mail :

Sexe : F M Date de naissance :/...../.....

Profession : Responsabilités syndicales :

Nom et adresse de l'établissement employeur :

Il relève de : Public Privé Action Sociale Publique Action Sociale Privée

Si du Privé, quelle est la convention collective :

Avez-vous une perte de Salaire : OUI NON Si oui, demande de subrogation faite OUI NON

C'est un établissement de : - de 300 salariés + de 300 salariés

RÉSERVATION HÉBERGEMENT ET REPAS DURANT LE STAGE :

Partie à renseigner obligatoirement pour les stages ayant lieu à Courcelles

Arrivée la veille (Obligatoire pour Courcelles, après 17 h, sauf IDF) :

Hébergement : OUI NON Repas : OUI NON

ATTENTION : Pour les arrivées veille de stage, EN SEMAINE, le repas pourra se prendre entre 19h00 et 20h00.

Au-delà, il vous faudra prévoir une solution personnelle.

Je veux être hébergé-e sur la durée du stage : OUI NON

Etant handicapé-e et/ou atteint-e d'une maladie grave, je dois être logé-e seul-e : OUI NON

FORMATIONS SYNDICALES EFFECTUÉES :

Formations syndicales déjà acquises : Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3

Si stages spécialisés, précisez lesquels :

Cachet de l'organisation

Signature de la personne ayant inscrit le/la stagiaire

Tél. de l'organisation :

E-mail :

* Seules les inscriptions accompagnées du chèque de réservation (non remboursé sauf cas particulier) seront prises en compte, mais rien n'est à régler pour les stages NAO, CGOS et Formation Prof.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS, VOUS POUVEZ NOUS ADRESSER UN MAIL : laformationsyndicale@sante.cgt.fr



HCPP du 24 novembre 2015

Déclaration CGT liminaire

Dans le contexte dramatique des attentats du 13 novembre, la CGT tient à remercier tous les professionnels de santé qui ont œuvré sans relâche au service de tous les blessés accueillis dans les hôpitaux particulièrement à l'AP/HP. Leur professionnalisme, leur disponibilité, leur sens du devoir dans un contexte particulièrement difficile a permis de sauver beaucoup de vies humaines.

Confrontés à des scènes atroces, ils ont su prendre en charge des victimes aux blessures de guerre. Force est de constater que face à ces graves événements, les services publics ont démontré toute leur utilité.

Une fois de plus, les établissements hospitaliers ont été en première ligne de l'assistance et ont démontré l'aide et le rôle majeur qu'ils incarnent.

De fait, les politiques de santé à mener doivent renforcer les moyens humains et matériels pour tous les services publics. Les 41 milliards d'euros de cadeaux fiscaux faits au patronat dans le cadre du pacte de responsabilité doivent aujourd'hui revenir au service de la population particulièrement pour le financement de la sécurité sociale.

La CGT exige l'abrogation de la loi santé ainsi que le retrait du projet de réorganisation du temps de travail à l'AP/HP.

Fédération de la santé et de l'Action Sociale

Case 538 • 93515 MONTREUIL Cedex • Tél. : 01 55 82 87 57

BOURSE NATIONALE DU TRAVAIL • 263, rue de Paris, MONTREUIL • Métro : Porte de Montreuil

Site internet : www.sante.cgt.fr/ • **e-mail** : ufmict@sante.cgt.fr

Compte rendu CGT de la Commission Nationale Paritaire de Négociations de la CCNT du 31/10/1951 réunie le 10 novembre 2015



Ordre du jour :

- Présentation de la Circulaire économique - Prévisions budgétaires 2016
- Avenant « complémentaire santé » et Comité de suivi
- La FEHAP au sein de l'Union Européenne : HOSPEEM
- Questions diverses à la demande de :

- CGT : Politique salariale
- CFDT : formation professionnelle
- CFE-CGC : points restants à négocier de la recommandation patronale

En préambule, la CGT lit une déclaration liminaire (consultable sur le site fédéral) sur la perte du pouvoir d'achat subie par les salarié-e-s de notre secteur depuis les dix dernières années. La FEHAP n'y apporte aucune réponse et dit qu'elle doit vérifier les éléments chiffrés que nous annonçons. La CGT interpelle les représentants employeurs rappelant que ces chiffres sont bien connus de leur part quand 9 indices et 42 métiers sont en-dessous du SMIC !

1. Présentation de la Circulaire économique - Prévisions budgétaires 2016

La FEHAP interprète la Circulaire budgétaire (consultable sur le site fédéral) en spécifiant qu'elle ne reflète que les six premiers mois de l'année et que ses éléments sont un moyen de comprendre pourquoi les salaires n'augmentent pas. Pour la FEHAP, tous ces éléments s'opposent aux employeurs.

Rien de nouveau n'est annoncé pour l'année 2016 : les salaires et les budgets d'établissements seront encore gelés.

Les organisations syndicales - et en particulier la CGT - dénoncent cette politique d'austérité qui dure depuis dix ans, avec un gel total des salaires depuis 2010 pour les salarié-e-s de notre secteur. Personne ne peut plus accepter ces annonces qui n'entraînent que paupérisation ! La CGT dénoncera cette attitude de la FEHAP -devant les salarié-e-s afin d'obtenir, si possible l'unité syndicale, une mobilisation totale des personnels dans tous les établissements de la CCNT du 31/10/1951. Il faut construire un rapport des forces suffisant, qui seul permettra de retrouver un pouvoir d'achat suffisant et nécessaire pour vivre dignement.

2. Avenant « complémentaire santé » et Comité de suivi

La FEHAP informe d'un état des lieux plus précis (un transfert des réserves « action sociale » a pu être effectué) et d'un retour des contrats signés (deux l'ont été au titre des assureurs recommandés et 32 chez Malakoff-Médéric). La FEHAP a reçu 169 sollicitations de la part de ses adhérents. Des brochures

commerciales leur seront envoyées. La CGT demande quelles bases ont été choisies par les employeurs. La FEHAP indique que la Base1 est choisie mais pas uniquement ; un point plus précis sera présenté ultérieurement, après la consultation de ses adhérents.

3. La FEHAP au sein de l'Union Européenne : HOSPEEM

La FEHAP annonce son adhésion à la Fédération Européenne des Employeurs « HOSPEEM ». Dans ce cadre, ces représentants négocient paritairement avec les organisations syndicales de salarié-e-s rassemblé-e-s au niveau européen au sein de la Fédération Européenne des Syndicats des Services Publics (EPSU / European Public Service Union).

4. Questions diverses

■ Politique salariale :

La FEHAP estime que la question a été développée peu avant, elle ne souhaite donc plus en parler.

La CGT exige que cette question soit inscrite à l'ordre du jour des prochaines commissions paritaires.

■ Formation professionnelle :

La CFDT au vu de l'article 07.01 résultant de l'avenant 2015-03 du 24 septembre 2015 relatif au titre 7 demande une autre formulation car le mot « inter-branche » ne correspond pas forcément à la réalité.

La FEHAP propose la rédaction suivante : « Les dispositions relatives à la formation professionnelle et à son financement doivent être conformes aux dispositions légales, réglementaires ainsi qu'aux dispositions prévues par le(s) accord(s) négocié(s) entre l'UNIFED et les organisations syndicales de salarié-e-s représentatives à ce niveau. »

■ Points restants à négocier de la recommandation patronale :

La FEHAP indique que les points de la recommandation patronale restants à négocier seront mis aux ordres du jour des prochaines commissions paritaires.

Dates des futures réunions de Commission paritaire

- le 15 décembre 2015 à 13h30 : groupe de travail

« classifications »,

- le 10 février 2016 : matin : Commission paritaire et après-midi : groupe de travail « classifications ».

UNION FEDERALE DE LA SANTE PRIVEE



DECLARATION de la CGT pour lecture à la CMP FHP du 17 Novembre 2015

L'abomination des attaques du vendredi 13 novembre laisse tout le pays et ses citoyens-nes en état de choc. La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale, ses militants-es, ses syndiqués-es, adressent leurs pensées les plus attristées aux familles et proches des innocentes victimes assassinées. Leur douleur est celle de toute la France. Parmi les victimes se trouvent, des jeunes, des travailleurs, des syndicalistes, des camarades CGT.

NOTRE FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE N'INFLÉCHIRA NULLEMENT SA BATAILLE CONTRE TOUTES LES FORMES D'EXTRÉMISMES ET CONTINUERA SANS RELÂCHE, AUPRÈS DES SALARIÉS-ES, À PORTER UN DÉBAT QUI ÉCLAIRE SUR LES DANGERS DES PARTIS ET ORGANISATIONS QUI PRÔNENT LA HAINE ET LA VIOLENCE, D'OÙ QU'ILS VIENNENT. NOS ARMES POUR PROTÉGER LA DÉMOCRATIE RESTENT LA DÉFENSE ACHARNÉE DES DROITS SOCIAUX, NOTRE DÉTERMINATION RESTE INTACTE POUR MENER CES BATAILLES. NOUS CONTINUERONS À COMBATTRE TOUTES LES INÉGALITÉS DE TOUS ORDRES FAITES ENVERS LES SALARIÉS-ES, POUR UN MONDE DE JUSTICE SOCIALE, SOLIDAIRE ET DE PAIX.

C'est pour cela aussi que La Fédération Santé et Action Sociale CGT dénonce avec force la politique appliquée par la FHP depuis des années, instaurant le blocage des négociations salariales à l'origine de la paupérisation de bon nombre de salariés-es de la branche notamment ceux les plus éloignés « des cœurs de métiers ». Nous avons une Convention Collective nationale FHP et « une annexe » SYNERPA qui présente le niveau le plus bas des garanties collectives !!!!

A ce jour, vous ne prévoyez toujours pas de revaloriser les salaires !!

La Fédération de la Santé et de l'Action Sociale CGT considère que vous êtes, en maintenant une telle pression sur les salaires, à l'origine de la colère des salariés-es et des graves perturbations qui en résultent pour assurer le service de Santé. Récemment, cette colère c'est exprimée de façon parfois brutale comme dans le groupe VITALIA à la Polyclinique de Gascogne à Auch dans le Gers, dans le groupe CAPIO à la clinique des cèdres à Toulouse ou encore dans le groupe VEDICI à la clinique du Pont de Chaume à Montauban dans le Tarn et Garonne !!! Clinique en grève maintenant depuis 30 jours et qui n'a toujours pas ouvert de réelles, loyales et sérieuses négociations. Notre Secrétaire Général Philippe MARTINEZ et notre Secrétaire Générale Mireille STIVALA ont de leurs côtés agit auprès du ministre du travail mais aussi auprès de celui de la Santé pour qu'enfin les salariés-es soient entendus. Il est de votre responsabilité là aussi d'agir et que Monsieur GHARBI en fasse de même et surtout qu'il arrête d'abonder dans le sens de la direction de la clinique sans réelles connaissances de ce que subissent les salariés-es du Pont de Chaume.

VOUS PRENEZ LE RISQUE DE VOIR CES MOUVEMENTS PRENDRE UNE AMPLÉUR QUE VOUS NE MESUREZ A PRIORI PAS.

Depuis des années, vous prenez les salariés-es en otage pour faire pression sur les différents gouvernements et obtenir, en plus des aides et avantages fiscaux déjà acquis, des augmentations de tarifs permettant ainsi aux grands groupes de santé de pouvoir rémunérer toujours plus leurs actionnaires. Il est inadmissible que les groupes de cliniques puissent faire des profits sans rétribuer correctement leurs salariés-es ou bien encore sans assurer des effectifs suffisants pour soigner dans de bonnes conditions. Les salariés-es n'ont souvent pas d'autre issue que de faire des grèves dures pour obtenir des droits supérieurs un tant soit peu à la Convention Collective. Les salariés-es ne sont pas assurés-es du même salaire, ni des mêmes droits dans les établissements de la FHP et même dans les établissements d'un même groupe !

Le constat de l'échec du dialogue social dont vous êtes responsable, ne peut que provoquer la colère des salariés-es. Il vous faut les entendre !!

LA CGT EXIGE L'OUVERTURE IMMÉDIATE DE VRAIES NÉGOCIATIONS :

- Nous vous demandons d'ouvrir immédiatement une négociation pour l'augmentation du point d'indice,
- Nous vous demandons aussi de poursuivre les négociations obligatoires sur l'égalité professionnelle et sur les classifications.

Ces négociations doivent nous aider à préparer une Convention Collective de haut niveau pour les salariés-es des établissements de soins aussi bien dans le secteur FHP que du SYNERPA.

Fédération de la Santé et de l'Action Sociale.

Case 538 • 93515 MONTREUIL Cédex • Tél. : 01 55 82 87 71 • Fax : 01 55 82 87 77
BOURSE DU TRAVAIL • 263, rue de Paris, MONTREUIL • Métro : Porte de Montreuil
• e-mail : ufsp@sante.cgt.fr



GRÈVE A LA CLINIQUE DU PONT DE CHAUME, GROUPE VEDICI La solidarité et le soutien de toute la CGT s'imposent !

Depuis le 22 octobre 2015, soit 34 jours de grève, les salarié-es de la Clinique du Pont de Chaume appartenant au groupe VEDICI à Montauban mènent une lutte exemplaire avec la CGT pour une amélioration de leurs conditions de travail, des augmentations salariales, des congés à l'ancienneté, ...

Après avoir été présents tous les jours devant la clinique, propriété d'un groupe de santé lucratif, les salarié-es se sont fait voir dans les différents lieux stratégiques du département (la préfecture, l'ARS, Montauban, ...) après avoir occupé leur établissement plus d'une semaine, aucune négociation n'a réellement démarré.

Pire encore, le 24 novembre 2015, nous avons appris de la part du médiateur de la République, nommé par le Préfet, que les patrons du groupe de la clinique, de nouveau, ne reviendraient pas à la table des négociations et retireraient toutes les propositions qu'ils avaient émis jusqu'à ce jour, abandonnant de fait les salarié-es, et laissant la clinique dont l'activité de soin se retrouve très réduite « sans pilote ». Depuis le début du mouvement, la grève est suivie par environ 70% du personnel.

Les conséquences liées à l'état d'urgence rendent plus difficiles les possibilités de visibilité de l'action des salarié-es de la clinique. De plus, les employeurs tentent d'utiliser cette situation pour demander expressément aux personnels de reprendre le travail.

Faites connaître votre soutien à l'action en signant dans vos syndicats et vos organisations la motion et soutenez financièrement les grévistes.

L'assemblée du jour vient de décider de poursuivre l'action, les personnels sont plus que jamais déterminés.

Lina DE SANTI
Secrétaire générale
Union Départementale CGT 82

Mireille STIVALA
Secrétaire générale
Fédération Santé Action Sociale CGT

A Montreuil et Montauban, le 24 novembre 2015.

UNION FEDERALE DE LA SANTE PRIVEE



APPEL A SOLIDARITE

LA CLINIQUE DU PONT DE CHAUME (GROUPE VEDICI) à MONTAUBAN (82).

Camarades,

De nouveau, la Fédération fait appel à votre solidarité.

Depuis 34 jours maintenant, les salariés-es de la Clinique du Pont de Chaume, qui relève du secteur lucratif (groupe VEDICI) sont en grève, avec arrêt quasi-total de l'activité de l'établissement.

Dans notre secteur de la Santé et de l'Action Sociale, un mouvement d'une telle durée reste exceptionnel.

Les salariés-es restent déterminés face à un patron totalement sourd et obsédé par la rentabilité financière pour le profit de ces actionnaires.

En octobre, les grévistes ont déjà été amputé d'une partie de leur salaire et pour le mois de novembre ces salariés-es ne touchent rien !

Merci de les soutenir dans leurs légitimes revendications, portées par les représentants-es CGT

La CGT fait appel à votre solidarité

Présence sur les lieux,

Soutien financier...

Merci d'adresser vos chèques de soutien libellés :

L'ordre de : de la Fédération de la Santé et de l'Action Sociale CGT

(écrire au dos du chèque pour la solidarité à la clinique du Pont de Chaume à Montauban)

LES SALARIÉS-ES SONT PLUS QUE JAMAIS DÉTERMINÉS À POURSUIVRE LEUR MOUVEMENT, D'AUTANT PLUS QU'UNE EXPERTISE DES COMPTES A CONFIRMÉ LA VIABILITÉ FINANCIÈRE DE CETTE CLINIQUE.

Fédération de la Santé et de l'Action Sociale.

Case 538 • 93515 MONTREUIL Cédex • Tél. : 01 55 82 87 71 • Fax : 01 55 82 87 77
BOURSE DU TRAVAIL • 263, rue de Paris, MONTREUIL • Métro : Porte de Montreuil
• e-mail : ufsp@sante.cgt.fr